

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
1 7377

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME DANIELLE BRUNET**

**OBJET : Actions d'accès aux soins dans le domaine de la santé mentale : conventions avec l'assistance publique des hôpitaux de Marseille (APHM), le centre hospitalier Valvert et le centre hospitalier Edouard Toulouse.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les demandes présentées dans ce rapport relèvent de la politique obligatoire d'insertion mise en œuvre par le Département et s'inscrivent dans le programme départemental d'insertion (PDI) en vigueur.

Il s'agit du renouvellement d'actions d'accompagnement social « accès aux soins dans le domaine de la santé mentale » portée par trois centres hospitaliers avec lesquels le Département dispose d'une convention pour des bénéficiaires du RSA (BRSA) confrontés à des difficultés d'ordre psychiatrique qui constituent un frein à leur insertion.

Pour ces BRSA souffrant de pathologies diverses (dépression, névrose, psychose, troubles du comportement liés notamment à des addictions) ces actions poursuivent deux objectifs :

- les amener à une prise en charge thérapeutique spécialisée, principalement dans les centres médico-psychologiques (CMP) et également vers les psychiatres de ville ;
- apporter un appui technique aux acteurs du dispositif d'insertion qui les accompagnent et se trouvent démunis face à ces pathologies qui empêchent le travail social. Cet appui se concrétise par des réunions régulières avec les référents sociaux, complété d'un soutien lors de situations de crise.

Ce rapport concerne le financement de ces trois actions selon les propositions énoncées dans le tableau annexé, soit un montant total de 76 439 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la d

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL